



Québec, ce 17 avril 2019

Me Véronique Dubois
Régie de l'Énergie, 800 Place Victoria
2^e étage, bureau 255, Montréal (Québec)
H4Z 1A2

**PAR COURRIEL
ET SDE**

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir,
Dossier R-4076-2018 Phase 2;
Budget de participation;
Avis de réserve du droit de révision du budget.

Chère consœur,

Voici la présentation de notre budget de participation. Ce document numérique sera aussi déposé au SDE de la Régie.

Possibilité de révision du budget de participation

Le budget de participation que l'ACEF de Québec dépose tient compte de la décision D-2019-044.

Énergir doit déposer d'autres pièces de nature comptable et tarifaire (fin avril) ainsi que l'étude d'allocation des coûts selon la nouvelle méthode (fin mai), par conséquent l'ACEF de Québec réserve ses droits de réviser son budget de participation ultérieurement.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Chère consœur, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau
Avocat
ACEF de Québec